**ABC EVENTS**
**Société par actions simplifiée**
**Au capital de 2 000 euros**
**Siège social : 25 rue Henri Dunant, 38180 SEYSSINS**
**948 865 977 R.C.S. GRENOBLE**

# PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le quatorze février,
A quinze heures,

Les associés de la Société ABC EVENTS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite lettre simple adressée le 30 janvier 2025 à chaque associé.

Sont présentes :

- Société ABC HOLDING, représentée aux présentes par son gérant, Monsieur Gilles COGERINO, titulaire de 1500 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

- Madame Clémence TAMIGI, titulaire de 500 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 2 000 actions sur les 2 000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Faiçal YAHIAOUI, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Clémence TAMIGI est désigné comme secrétaire.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de la moitié des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,

- Un exemplaire des statuts de la Société,

- le rapport du Président,

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

**PREMIERE RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Faiçal YAHIAOUI de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

La société **ABC HOLDING**,
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros,
Dont le siège social est 25 rue Henri Dunant, 38180 SEYSSINS,
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 927 739 177 R.C.S GRENOBLE,
Représentée par Monsieur Gilles COGERINO, Gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**DEUXIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

~ ~ ~ ~

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Signé par Fayçal YAHIAOUI
Le 17/02/25
ID: tx_xw59Z9y4lP1w
Signed with Universign

**Faiçal YAHIAOUI**
**Président démissionnaire**

**Clémence TAMIGI**
**Secrétaire de séance et associée**

Signé par Clémence TAMIGI
Le 18/02/25
ID: tx_xw59Z9y4lP1w
Signed with Universign

**Gilles COGERINO**
**Représentant la société ABC HOLDING**
**Associée**
**ET POUR ACCEPTATION DES FONCTIONS DE PRESIDENTE**

Signé par Gilles COGERINO
Le 18/02/25
ID: tx_xw59Z9y4lP1w
Signed with Universign